

Dimanche .. Mars 202.

Inscription au Village des partenaires, producteurs, associations et des amis de



Epreuve cycliste professionnelle internationale UCI Classe 1
Manche Coupe de France



★EUROSPORT

Speaker vedette **Daniel Mangeas**, la voix du vélo et **Damien Martin**, speaker TDF

□ * **VILLE Site Départ** Entrée Gratuite

Ouverture du village, Dimanche matin : 9h00 jusqu'à 16h00

*En extérieur et matinée très animée avec
la visite officielle des élus et des partenaires vers 10h00
et la présentation des équipes vers 11h00*

□ ***TOURS** Place Strasbourg, Bd Jean Royer *Ville arrivée des 2 épreuves Cadets et Professionnelle après un passage des coureurs*

Ouverture du village, Dimanche matin : 12h00 jusqu'à 19h00

En extérieur, après-midi animée

Artisanat, décorations, idées cadeaux, produits de Touraine.
Stand des partenaires, associations caritatives et humanitaires,
Locales, sportives, culturelles et tourisme

Sur les 2 sites

Animations : Vélo, Banda, Animations de Rues, Jeux
Caravane publicitaire d'environ 20/25 partenaires et de 25 voitures anciennes

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS ET REGLEMENT

A lire attentivement et à conserver

◆ Horaires d'ouvertures : (à respecter impérativement) :

Le dimanche de 9h00 à 16h00 à l'extérieur ET jusqu'à 19h à Tours. Aucun départ ou arrivée ne pourra se faire en cours des horaires et sans inscription, Prévoir :

-Installation le dimanche de 8h à 8h45 maxi

(Passé cet horaire, aucun accès ne sera possible SAUF Tours jusqu'à 10h)

-Démontage le dimanche après 16h00 et au plus tard 17h00 sauf Tours 19h.

- **Prix des emplacements** : caution d'engagement de 50€ (chèque à joindre), restituée le dimanche, sous réserve de respecter son engagement de présence, à défaut encaissement par l'union commerciale ou l'association pour une action humanitaire. **(aucune caution pour les partenaires conventionnés et associations caritatives)**

- Stands vente alimentaire (obligatoirement en extérieur) :

- Stands artisanats et décorations (en intérieur ou extérieur) :

◆ Stands intérieurs :

Les tables et les chaises peuvent être fournis, sur demande préalable et dans la limite des stocks disponibles. Pensez à vous munir de vos rallonges électriques, multiprises, crochets, guirlandes, spots (non halogène). Aucun matériel de ce type ne pouvant être mis à votre disposition par l'association.

Une décoration de votre stand soignée et sur le thème du vélo (facultatif) est souhaitée.

Nous n'accepterons aucun radiateur électrique portatif qui consomme énormément d'énergie. Si vous devez vous servir d'un appareil électrique (machine à coudre, à graver, centrale vapeur..), nous vous remercions d'en faire la demande préalable lors de l'inscription. L'association se réserve le droit d'interdire l'utilisation de matériel électrique de toutes formes s'ils s'avèrent trop énergivores.

◆ Stands extérieurs :

Aucun matériel d'exposition (grille, panneaux) n'est fourni. Nous pouvons cependant vous fournir des stands (**parapluie 3m/3m**), tables et chaises sur demande préalable lors de l'inscription et dans la limite des stocks disponibles.

Pensez à venir avec vos guirlandes lumineuses extérieures ainsi que vos spots pour éclairer vos stands, de vos rallonges électriques et multiprises. (Boitiers forains place du marché)

◆ Service de gardiennage / assurance

Il n'y a pas de gardiennage pour la nuit du samedi au dimanche en dehors des installations podium, etc. Nous remercions les exposants en extérieur d'en prendre note et de ne rien laisser dans leurs stands.

L'association demande une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité à chaque exposant et décline toute responsabilité en cas de vol ou dégradation de biens et de matériel.

- ◆ Vous ne pourrez exposer et vendre que ce qui aura été décrit dans le formulaire d'inscription. L'association se réserve le droit de faire retirer de la vente, tout objet qui n'aurait pas été cité dans le descriptif demandé.
- ◆ Vous acceptez les prises de photos ainsi que des articles pouvant éventuellement paraître dans la presse, ou sur le site internet de l'association, de la ville et de l'union commerciale. Vous ne pourrez revendiquer aucun droit à l'image.
- ◆ Le choix de l'emplacement est déterminé par l'association. Aucun changement ne sera possible
- ◆ En signant le bulletin d'inscription ci joint, vous acceptez le règlement ci-dessus.

Village des partenaires, exposants et des associations

à *Ville Départ et/ou *TOURS
 ..mars 202. (* à cocher)

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner impérativement avant le **10 Mars**

ATTENTION :

Les inscriptions ne seront retenues que si elles sont accompagnées du règlement de la caution par chèque établi à l'ordre de TES ainsi que d'une copie de votre attestation d'assurance (responsabilité civile) en cours de validité.

Une validation d'inscription vous sera envoyée par mail dès réception du dossier complet. Le cas échéant, si non-respect de votre engagement de présence, votre caution sera encaissée à partir du 5 avril qui suit l'évènement.. Dès lors que votre règlement aura été encaissé, il ne sera effectué aucun remboursement pour quelque raison que ce soit, Si vous ne recevez pas de mail, merci de nous contacter.

Nom :

Prénom :

.....

.....

Adresse :

.....

Code postal / Commune

Tel/ port :

Email obligatoire (merci de l'écrire très lisiblement):

Statut de l'exposant : association commerçant/artisan producteur autre à préciser.....

N° registre du commerce :

Immatriculation du ou des véhicules (obligatoire) :

.....

Type d'activité à cocher : exposition promotion entreprise association vente sur place,

Merci de nous décrire avec précision votre activité et les articles que vous souhaitez vendre. Nous vous demandons de nous joindre des photos de vos articles et/ou stands ainsi qu'une adresse de site internet éventuelle. Ces informations nous permettront de prendre ou non en compte votre inscription.

.....

.....

.....

.....

.....

Puissance électrique nécessaire :

Métrage souhaité :

Autres précisions éventuelles :

.....

.....

Fait à :

Date :

Signature et tampon éventuel : (précédée de la mention lu et approuvé)

En signant ce bulletin j'accepte les conditions d'inscriptions et je joins la caution de 50€ qui me sera restituée le 7 avril si je respecte mon engagement de présence le 7 avril 2019 (chèque à l'ordre de : TES)

Retour des inscriptions

Avant le 10 Mars

Merci

Touraine Evénement Sport

Madame Nathalie WOZNIAK – M Jacky ORGEUR

BP 4

37800 ST MAURE DE TOURAINNE

Tel : 06.62.75.01.85 / 06 98 88 16 03

Ou 06.79.67.10.28

Email : roue.tourangelle@orange.fr

ou : village.rouetourangelle37@orange.fr

